

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY**

**Séance du 27 mars 2025**

Membres du Conseil Municipal : 23  
Présents : 18  
Votants : 22  
Absents : 5  
Procurations : 4

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard, Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, M. DI NATALE Paolo, M ARNAUD Hervé, Mme FERRERES France, M. CAPELLI Fabrice, Mme LEOTARD Hélène, M. BELLOC Didier, Mme BAECKEROOT Marie-Hélène

Procurations :

Mme SIRVEN Françoise donne procuration à M. Loïc LE BLEVEC  
Mme JACQUEMIN Monique donne procuration à M. Fabrice CAPELLI  
M. FOURNEAU Julien donne procuration à M. Jean-Philippe DACHEUX  
M. JULIEN Eric donne procuration à Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion

Absent : Mme Sandrine ARNAUD

---

**Objet : FINANCES – Affectation du résultat 2024**

---

Après avoir pris connaissance du Compte Financier Unique de l'exercice 2024, M. Lavie, adjoint aux finances, propose au Conseil Municipal l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2024 comme présenté ci-dessous. Ces affectations seront reprises dans le budget supplémentaire n°1 au BP 2025.

La présente affaire a été présentée à la commission des finances du 10 mars 2025.

A la clôture du Compte Financier Unique du budget principal, on constate :

- résultat cumulé de la section de fonctionnement : excédent de 1 909 393,93 €
- solde cumulé de la section d'investissement : besoin de financement de 781 556,49 €
- reste à réaliser 2024 (RAR) : 217 974,12 €

Il est proposé l'affectation du résultat suivante :

- besoin de financement au compte R1068 : 999 530,61 € (déficit d'investissement + RAR)
- d'affecter la somme de 909 863,32 € à la section de fonctionnement au compte 002,



## AFFECTATION DU RESULTAT

Section de Fonctionnement	
Résultat antérieur reporté	1 447 055,24 €
Affectation à la section d'investissement (1068)	165 000,00 €
Résultat de l'exercice	627 338,69 €
Résultat cumulé d'exploitation	1 909 393,93 €

Section d'investissement	
Solde cumulé d'investissement : excédent	246 206,35 €
Résultat de l'exercice : besoin de financement	1 027 762,84 €
Reste à réaliser (RAR)	217 974,12 €
Besoin de financement	999 530,61 €

Affectation du résultat	
au besoin de financement de la section d'investissement (1068)	999 530,61 €
Reliquat à reprendre au budget 2025 au compte 002	909 863,32 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE l'affectation du résultat 2024 présentée
- DONNE POUVOIR à Mme la Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme



La Maire,  
Jackie GALABRUN-BOULBES

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le

Et publication ou notification le